



ÉLECTIONS  
LÉGISLATIVES 2022

# Les entreprises de Loire-Atlantique prennent la parole !

CCI NANTES ST-NAZAIRE

## ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes candidats sur l'une des dix circonscriptions de Loire-Atlantique lors des élections législatives de juin 2022. Pour celles et ceux d'entre vous qui serez élus députés, les décisions que vous prendrez au parlement et les lois que vous voterez auront un impact majeur pour le développement de nos territoires.

Dans son rôle de porte-parole et de représentante des 79 690 entreprises de Loire-Atlantique, positionnée au carrefour de l'ensemble des acteurs économiques du territoire, la CCI Nantes St-Nazaire formule **50 propositions, parmi lesquelles 15 sont jugées particulièrement prioritaires. Nous n'avons qu'un seul objectif : favoriser le développement de nos entreprises et la création d'emploi dans le département.**

À l'heure de la décarbonation de notre économie, des enjeux de réindustrialisation, des fortes tensions en matière de recrutement, les propositions qui figurent dans ce document ont été co-construites et sélectionnées à travers la mobilisation de 335 entreprises de Loire-Atlantique représentatives de la diversité de notre tissu économique.

Dans un contexte incertain, entre sortie de la crise Covid et inquiétude sur la hausse du prix de l'énergie et des matières premières, les entrepreneurs de Loire-Atlantique font valoir des priorités très opérationnelles ; tant en matière d'emploi que d'aménagement du territoire, de transition environnementale ou de fiscalité.

En portant la voix des entreprises qui créent l'emploi sur le territoire, innovent et s'engagent face aux enjeux environnementaux et sociétaux, notre ambition ici est de contribuer au développement de notre pays. Convaincus de la pertinence de ces propositions, nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer afin de vous les expliciter plus en détail.

**Yann Trichard**  
Président CCI Nantes St-Nazaire

CCI NANTES ST-NAZAIRE

## 15 propositions prioritaires\*

- 1 Accentuer toutes les mesures de simplification administratives
- 2 Maintenir les efforts de financement en faveur de l'apprentissage
- 3 Repenser et adapter l'orientation professionnelle dans le parcours scolaire et renforcer la découverte des métiers dans les lycées
- 4 Créer des parcours qualifiants 6 mois/12 mois dans les filières en tension en termes de recrutement
- 5 Défendre auprès de l'Etat la réalisation des infrastructures de transport matérielles et immatérielles indispensables au développement de nos territoires (dont Aéroport Nantes Atlantique, interconnexion sud des TGV, lignes ferroviaires intercités, fibre ...)
- 6 Favoriser la transition écologique et la décarbonation des entreprises en défiscalisant les investissements lourds associés (achat de véhicules, bornes électriques, panneaux photovoltaïques ...)
- 7 Garantir les fonds de formation professionnelle au profit des salariés des TPE/PME
- 8 Baisser les charges sociales salariales afin d'augmenter le salaire net des salariés pour favoriser le pouvoir d'achat
- 9 Réduire l'impôt sur les sociétés pour les bénéficiaires apportés en augmentation de capital pour une durée minimale de 5 ans
- 10 Mettre en place une communication nationale pérenne à destination des consommateurs en faveur des circuits courts et de la valorisation de l'économie circulaire
- 11 Intégrer dans le planning des enseignants un stage en entreprise (prioritairement pour les professeurs principaux)
- 12 Mettre en place pour l'ensemble des parlementaires, un stage d'une semaine auprès d'un dirigeant de PME
- 13 Mettre en place des dispositifs incitatifs pour les entreprises qui développent l'usage de la mobilité douce auprès de leurs salariés
- 14 Inviter l'Union européenne à mettre en place un plan d'investissement à long terme pour accompagner la transition bas carbone des PME
- 15 Faire de la commande publique un levier efficace du développement durable (encourager les bonnes pratiques de la consultation à l'exécution du marché)

\* Retrouvez au verso les 35 propositions complémentaires

nantesstnazaire.cci.fr



Une question ? 02 40 44 6000

## 35 propositions complémentaires



### Faciliter la création d'emplois et l'employabilité de toutes et tous

- Favoriser une meilleure répartition de l'offre de formation sur l'ensemble des territoires
- Revoir les outils de l'intéressement et de la participation pour faciliter leurs mises en place dans un maximum d'entreprises
- Faciliter et simplifier l'octroi et le renouvellement des titres de séjour pour les étrangers en situation de formation ou disposant d'une promesse d'embauche ou d'un contrat de travail
- Favoriser l'embauche des seniors en minimisant le risque financier porté par l'entreprise en cas de licenciement pour inaptitude d'un salarié par le plafonnement de cette indemnité au même niveau que les indemnités légales
- Favoriser l'embauche des seniors par l'octroi d'une prime à l'embauche pour les entreprises (un plan 1 senior/1 emploi)
- Envisager un contrat engagement senior (public RSA), idem contrat engagement jeune
- Mise à disposition des seniors en entreprises pour accompagner/encadrer/tutorer les plus jeunes
- Valoriser le tutorat en entreprise par une reconnaissance financière du tuteur
- Développer la relation école entreprise pendant la période lycée (1<sup>ère</sup>/terminale) : visites d'entreprises, présentation métiers ...



### Accélérer les transitions environnementales et la décarbonation des entreprises

- Proposer à chaque chef d'entreprise une formation de 0.5j avec une des chambres consulaires sur le sujet transition environnementale en amont de l'accès aux dispositifs d'aides
- Déployer des aides techniques (conseils, accompagnements personnalisés) pour permettre aux TPE et PME de réaliser des audits préalables à la mise en place de dispositifs parfois complexes
- Intégrer dans toutes les formations, initiales et professionnelles, une matière socle portant sur la transition environnementale
- Encourager la mutualisation du foncier logistique (espaces souterrains en région à forte densité urbaine, parkings vacants, etc ...)
- Intégrer les chambres consulaires dans la mise en place des Zones à Faibles Emissions (ZFE) pour mieux accompagner les commerçants et entreprises impactées
- Proposer un outil et une méthodologie extrêmement simplifiés pour permettre aux TPE/PME qui le souhaitent de réaliser un bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre
- Simplifier et accélérer les processus de décision et d'autorisation permettant le déploiement des projets d'Énergies Renouvelables dans les territoires
- Prévoir des dispositifs appropriés, y compris financiers, pour accompagner la mise en place de l'affichage environnemental et son déploiement
- Accompagner les dirigeants de TPE/PME dans la transformation en leur proposant des cycles courts de formation

### La chambre de commerce et d'industrie : accélérateur d'entreprises et partenaire de proximité !

Gérée par des entrepreneurs pour les entrepreneurs, la CCI est en prise directe avec les besoins des entreprises. Elle les accompagne dans leur développement, forme leurs collaborateurs et fait entendre leurs attentes et leurs préoccupations.

120 chefs d'entreprises s'engagent au sein de la CCI Nantes St-Nazaire pour un mandat de 5 ans et représentent les 79 600 dirigeants de Loire-Atlantique auprès des pouvoirs publics et des collectivités. Qui mieux en effet que des chefs d'entreprises pour défendre les intérêts des dirigeants.

Positionnée au carrefour de l'ensemble des acteurs économiques du territoire et présente dans 135 instances locales, la CCI est le porte-parole de la communauté des entrepreneurs pour aborder les sujets stratégiques de notre territoire et préparer l'avenir.



### Simplifier la vie des entreprises

- Rationaliser et promouvoir, à destination des TPE/PME, le développement de labels durables simples, accessibles, adaptables et reconnus par les grands donneurs d'ordre
- Encourager une politique d'homologation des labels de performance non financière au niveau national et européen
- Renforcer la sensibilisation et l'information des PME sur les dispositifs créés par la loi PACTE permettant aux entreprises d'adopter, volontairement, la qualité d'entreprise à mission
- Informer et communiquer plus largement sur les ressources existantes d'accompagnement des entreprises (guides de l'Ademe, prestations des consulaires ...)
- Inviter le ministère chargé des TPE/PME à préparer une campagne de sensibilisation pour encourager ces dernières à utiliser les référentiels simplifiés européens pour mieux répondre aux sollicitations de leurs clients ou donneurs d'ordre
- Garantir durablement la propriété de la data des entreprises confiées à des tiers, acteurs internationaux du cloud
- Ouvrir la réflexion sur la question des baux commerciaux
- Sur les 12 dimanches d'ouverture des commerces prévus par la législation, en laisser 6 à l'initiative des commerçants
- Lancer une grande campagne de communication auprès des chefs d'entreprises pour mieux faire connaître les dispositifs d'intéressement et de participation



### Favoriser toutes les mobilités dans les territoires

- Améliorer la connectivité nationale et internationale du territoire par le train via la réalisation de l'interconnexion sud TGV et par l'avion via la refonte de Nantes Atlantique
- Renforcer les lignes intercités notamment Nantes-Bordeaux / Nantes-Rennes et la desserte en train des villes moyennes
- Étendre les critères d'éligibilité de Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) aux transports combinés



### Adapter la fiscalité aux nouveaux enjeux

- Différencier la fiscalité sur les dividendes entre associés dirigeants et associés non dirigeants
- Mettre en place des dispositifs d'amortissement des investissements immatériels dans le digital
- Mettre en place une déduction fiscale sur les bilans carbone réalisés par les entreprises plutôt que des systèmes d'aides
- Étendre le Pacte Dutreil à toute personne physique afin de faciliter la transmission des PME/ETI
- Prévoir un moratoire de 5 ans pendant lequel aucune modification ne sera apportée au régime juridique, fiscal et social des dispositifs d'épargne salariale afin de faciliter leur mise en oeuvre au sein de TPE/PME